



Aerenzdallgemeng

AVIS AU PUBLIC

Concerne : réaménagement de la rue du cimetière à Medernach

- **phase 1 : première couche de béton asphaltique**
- **phase 2 : travaux de fraisage**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'en raison des travaux de mise en œuvre de la première couche de béton asphaltique en relation avec le projet du réaménagement de la rue du cimetière à Medernach – **phase 1**, ladite rue sera barrée partiellement au trafic le vendredi, 20 juin 2025 de 7h30 jusqu'à 17h00 entre l'entrée principale du cimetière communal et la maison n°30.

En outre, nous vous informons qu'en raison des travaux de fraisage en relation avec ledit projet – **phase 2**, ladite rue sera barrée partiellement au trafic à partir du mardi, 24 juin 2025 jusqu'au mercredi, 25 juin 2025 inclus, ceci entre l'entrée principale du cimetière communal et la maison n°11.

Des plans renseignant sur les surfaces concernées pour les deux phases figurent au verso du présent avis.

L'accès aux maisons par voiture ne sera pas possible pendant la durée des travaux. L'accès à pied reste cependant possible à tout moment.

Nous vous prions donc de bien vouloir prendre vos dispositions dès à présent.

La modification temporaire du règlement de la circulation est signalée par des panneaux adéquats, conformément aux prescriptions du code de la route.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Medernach, le 18 juin 2025

Le collège échevinal
Bob Bintz, *bourgmestre*,
Daniel Baltes et Jean-Pierre Schmit, *échevins*

Administration communale
de la Vallée de l'Ernz

18, rue de Larochette
L-7661 Medernach

Tél. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65

secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu



Aerenzdallgemeng

AVIS AU PUBLIC

Administration communale
de la Vallée de l'Ernz

18, rue de Larochette
L-7661 Medernach

Tél. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65

secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu

